



SERVICE CLAUSES INSERTION IVRY-VITRY-CHOISY
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019
Bilan et perspectives



SERCI
Service Clauses Insertion



ÉDITO



Il y a 11 ans maintenant naissait à Vitry-sur-Seine une structure locale de gestion des heures d'insertion qui n'a eu de cesse, durant toutes ces années, de se développer pour atteindre aujourd'hui plus de 600 000 heures d'insertion réalisées sur les trois villes de son territoire que sont Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi.

Cette année encore, plus de 75 000 heures ont été gérées au profit de 207 personnes bénéficiaires des heures d'insertion parmi les 315 personnes éloignées de l'emploi que le SERCI a accompagnées.

Dans un contexte de financement du SERCI rendu difficile par des orientations budgétaires qui ne nous sont pas toujours favorables, l'Assemblée Générale du GIP d'Ivry-Vitry en 2018 a permis au SERCI de signer un certain nombre de conventions partenariales avec des aménageurs et des maîtres d'ouvrages.

Ces nouvelles conventions permettent de clarifier le rôle et les obligations de chaque partie mais prévoient également une participation financière des donneurs d'ordres au budget du SERCI.

Jusqu'à présent, en tant qu'organisme public de l'emploi local sur le territoire d'Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, nous étions l'interlocuteur unique des entreprises ayant accepté les marchés comprenant des clauses d'insertion sur des commandes publiques des villes et autres offices s'y rattachant.

Maintenant le SERCI est également l'interlocuteur des maîtres d'œuvre sur des marchés de construction dont le donneur d'ordre privé a mandaté contractuellement le SERCI de manière exclusive pour les accompagner.

L'objectif de conventionner avec tous les aménageurs de notre territoire de façon exhaustive est en passe d'être atteint. Ainsi fait, le SERCI pourra se doter lui-même des moyens complémentaires dans les années à venir, pour répondre efficacement à la politique volontariste d'insertion des personnes en difficulté sur notre territoire.

48% des habitants de notre territoire bénéficiaires des clauses d'insertion sont issus des QPV en 2019

Enfin en 2019, 48 % des personnes qui ont bénéficié des clauses d'insertion et qui sont domiciliées à Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, habitent l'un des neuf QPV présents sur ce territoire. Ils comptabilisent à eux seuls 51% des heures réalisées, répondant ainsi à une demande forte des pouvoirs publics de faire bénéficier les habitants des quartiers prioritaires des heures d'insertion.

Nous vous souhaitons une bonne lecture...



Le président, Hocine TMIMI,
et l'équipe du Service Clauses Insertion



SOMMAIRE

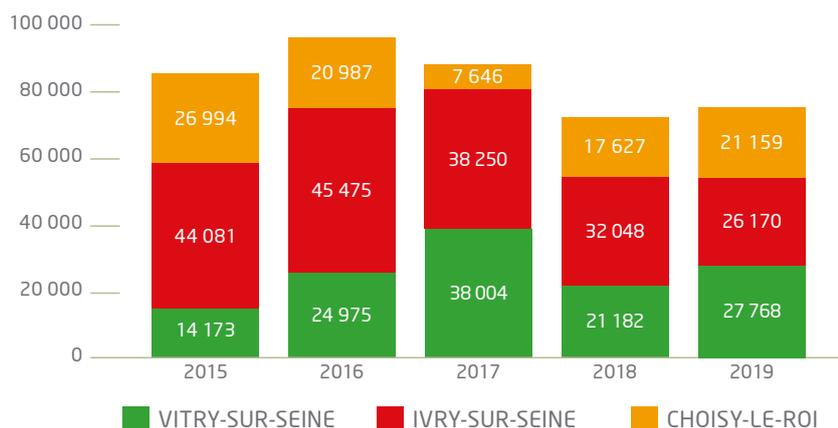


SOMMAIRE

Synthèse des heures effectuées	Page 6
Nombre d'heures réalisées depuis 2015 Bilan chiffré 2015-2019	
Nature des opérations « clausées »	Page 8
Profil des participants	Page 10
Situation avant emploi Participants par prescripteur Niveau de formation Répartition par âge Profil type des participants	
Mise en oeuvre des clauses sociales	Page 13
La nature des contrats Un partenariat institutionnel et associatif stable et engagé Situation en sortie de parcours d'insertion en 2019	
10 ans d'activité	Page 16
Perspectives 2020	Page 18

A construction worker wearing an orange safety helmet and a high-visibility orange jacket with reflective silver stripes is working on a large steel structure. The worker is looking down at something in his hands. The background shows a construction site with various steel beams, pipes, and equipment under a clear blue sky. A green semi-transparent banner is overlaid on the bottom half of the image, containing the title text.

SYNTHÈSE DES HEURES EFFECTUÉES

**NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES DEPUIS 2015**NOMBRE TOTAL D'HEURES
RÉALISÉES EN 2019**75 097 H**NOMBRE TOTAL D'HEURES
RÉALISÉES DEPUIS 2015**406 539 H****BILAN CHIFFRÉ 2015-2019**

En 2019, le nombre d'heures d'insertion et de bénéficiaires a augmenté, car le nombre d'opérations est passé de 11 à 14 et les marchés de 90 à 103. Chaque entreprise ayant un recrutement propre, cela augmente le total des bénéficiaires et donc des nouveaux bénéficiaires. Ces entreprises étant des sous-traitants avec des obligations d'insertion réduites (une centaine d'heures maximum, proportionnel à leur chiffre d'affaires) il est normal que la durée moyenne des contrats se réduise.

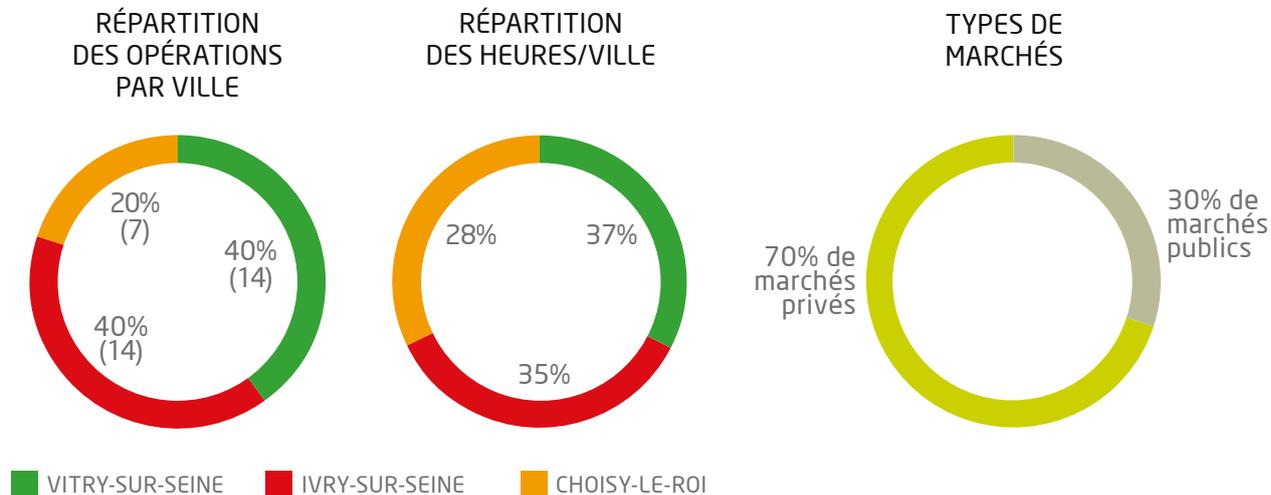
	NB D'HEURES D'INSERTION RÉALISÉES	NB TOTAL DE BÉNÉFICIAIRES	NB DE NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES	DURÉE MOYENNE DES CONTRATS / PARTICIPANTS (EN SEMAINES)
2015	85 248	175	140	14
2016	91 437	211	117	12
2017	83 900	184	148	16
2018	70 857	160	123	13
2019	75 097	207	182	11
TOTAL	406 539	937	710	MOYENNE 13


47 ETP
EN 2019

Pour l'année 2019, ce sont ainsi 47 Équivalents Temps Plein (ETP) qui ont été mis en oeuvre et validés par le SERVICE CLAUSES INSERTION : soit 375 ETP depuis sa création.



NATURE DES OPÉRATIONS CLAUSÉES



14 opérations à Vitry-sur-Seine - 14 à Ivry-sur-Seine - 7 à Choisy-le-Roi

27 768 heures ont été effectuées à Vitry-sur-Seine (37%), 26 170 à Ivry-sur-Seine (35%) et 21 159 à Choisy-le-Roi (28%).

30% des heures réalisées sont des marchés villes pour un total de 22 664 heures.

Cette année, les chantiers sur la ZAC Confluences à Ivry-sur-Seine, la ZAC Fonderie Fine à Choisy-le-Roi et la ZAC Rouget de l'Isle à Vitry-sur-Seine ont été les opérations avec le plus d'heures d'insertion.

Le nombre d'heures effectuées en 2019 a augmenté de 7% (+5 000 heures), réparties équitablement entre les trois villes malgré un plus faible nombre d'opérations à Choisy-le-Roi.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des maîtres d'ouvrage, le SERCI a consacré cette année un temps important dans l'analyse et l'écriture des conditions générales de mise en œuvre des clauses d'insertion dans leur CC(A)P¹. De nouvelles conventions partenariales ont été proposées, permettant ainsi au SERCI d'effectuer un accompagnement de qualité au profit des bénéficiaires et des entreprises.

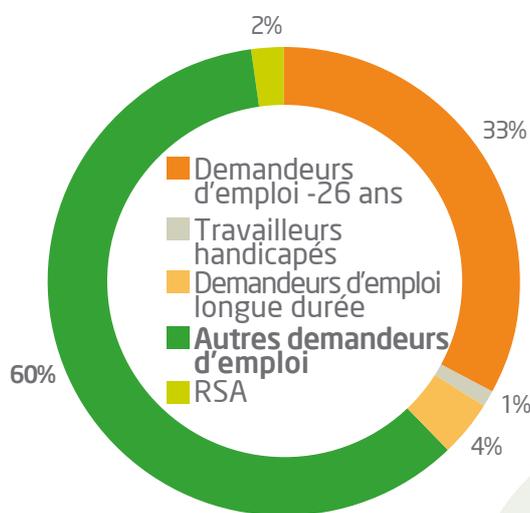
¹ CC(A)P: Cahier des Clauses (Administratives) Particulières



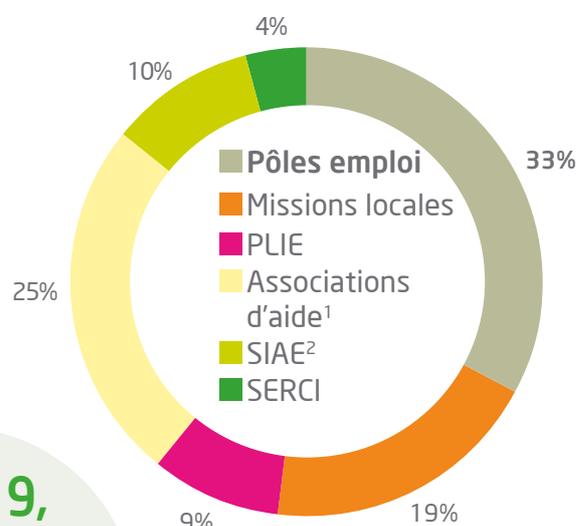
PROFIL DES PARTICIPANTS



SITUATION AVANT EMPLOI

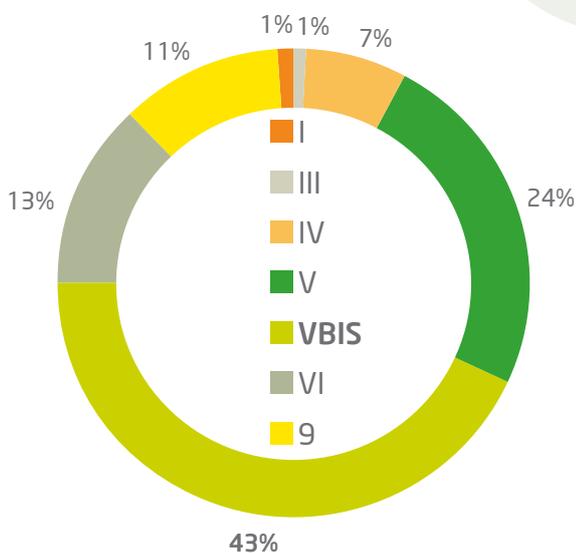


PARTICIPANTS PAR PRESCRIPTEUR

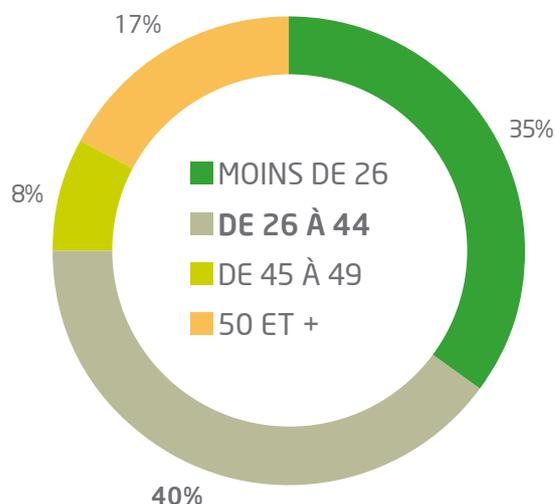


**En 2019,
207 personnes
ont bénéficié
d'heures
d'insertion**

NIVEAU DE FORMATION³



RÉPARTITION PAR ÂGE



¹ Les associations d'aide regroupent toutes les associations sur le territoire qui accueillent ou accompagnent du public et l'orientent vers le SERCI ; celles-ci sont nommées à la page 15

² Les SIAE sont des Structures d'Insertion par l'Activité Économique

³ Niveau de formation :

I - Maîtrise et supérieur (3^{ème} cycle universitaire)

II - Bac+3 (2^{ème} cycle universitaire)

III - Bac+2 (Deug, BTS, DUT)

IV - Année de terminale préparant le Bac ou équivalent (BEATEP), 1^{ère} année d'études supérieures

V - Année de terminale, CAP, BEP, CAPA, CFP, 2^{ème} et 1^{ère}

Vbis - 3^{ème}, 1^{ère} année de CAP, BEP ou 2^{ème} année de CAP en 3 ans ou CEP

VI - Jusqu'en 4^{ème}, proche illettrisme ou illettrisme

9 - Diplôme étranger sans équivalence en France

PROFIL TYPE DES BÉNÉFICIAIRES

Le bénéficiaire type est demandeur d'emploi, âgé en moyenne de 34 ans et principalement masculin (90%). Ce public est souvent de faible niveau scolaire et précarisé. Il aborde les emplois proposés dans le cadre des clauses d'insertion soit par défaut soit avec l'envie de s'investir pleinement dans les métiers du BTP. Ces chiffres sont stables depuis plusieurs années.



Opérations à	Bénéficiaires domiciliés localement
Ivry-sur-Seine	41%
Vitry-sur-Seine	56%
Choisy-le-Roi	40%

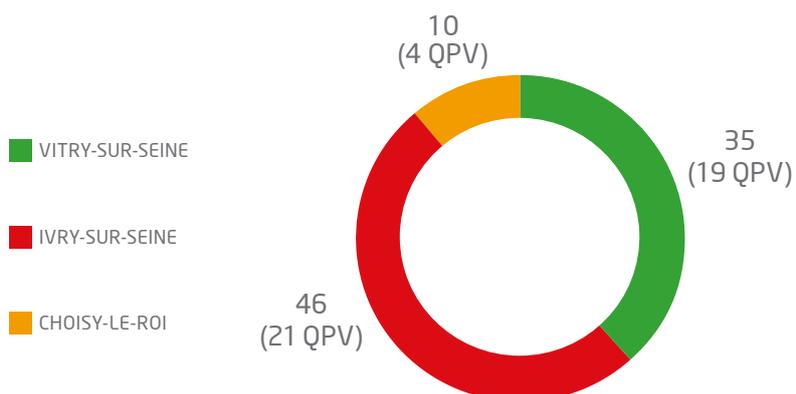
Ses contrats sont majoritairement portés par les ETT (contrats cadres), les ETTI locales, les pôles emploi, les missions locales ou les PLIE.

Le SERVICE CLAUSES INSERTION travaille toujours en lien permanent avec les référents des bénéficiaires afin de leur permettre d'améliorer leur qualification et leur autonomie.

ÂGE MOYEN
34 ANS



44 personnes issues des QPV d'Ivry-Vitry-Choisy



48 % des bénéficiaires de clauses qui demeurent sur le territoire, habitent l'un de nos neuf QPV.



MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES

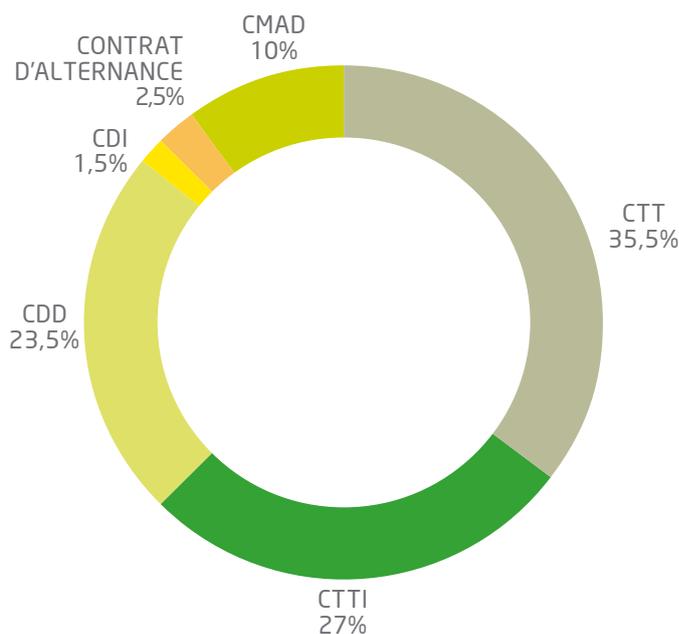
LA NATURE DES CONTRATS

239 contrats ont été signés en 2019, soit une augmentation de 20% par rapport à l'année dernière, portés par les 3 mêmes entreprises de travail temporaire d'insertion :

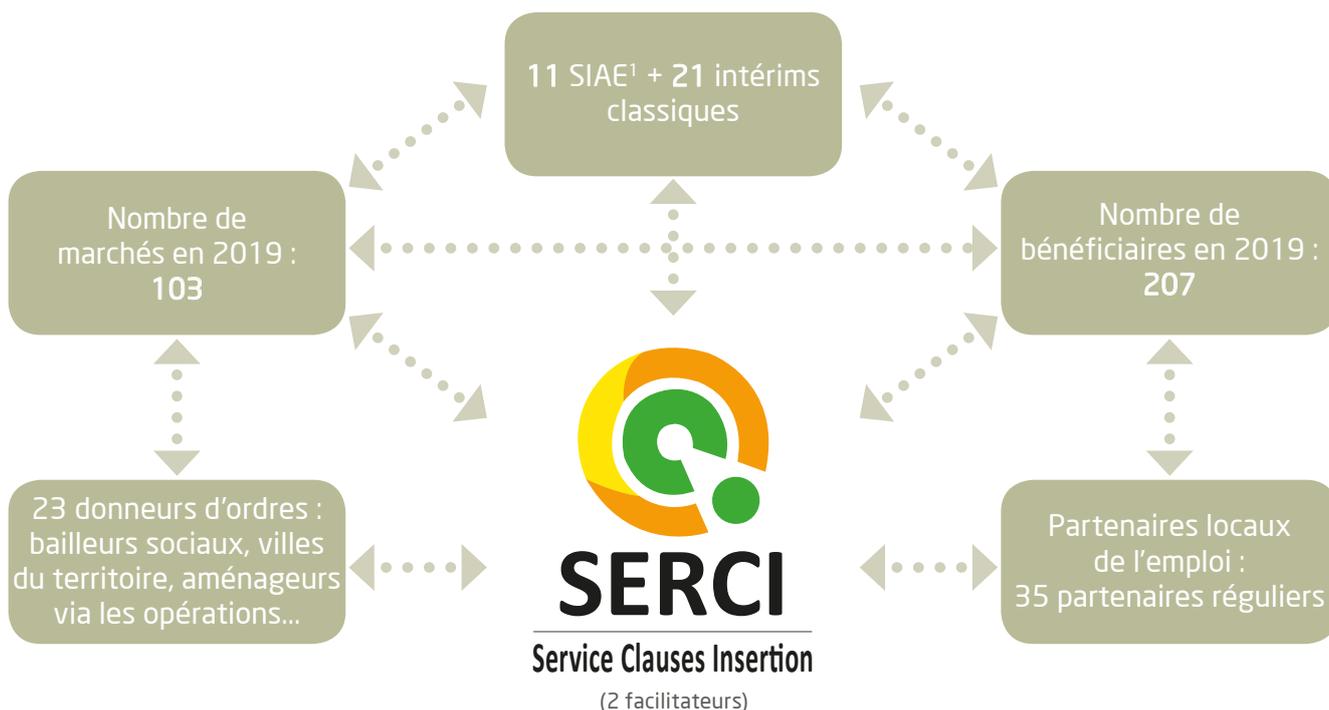
- HUMANDO
- JANUS IDF
- PRO EMPLOI INTERIM

et une association intermédiaire : Fresnes Service.

La majorité des contrats signés sont des contrats de travail temporaire (85 intérim sur 239), suivis par les contrats d'Intérim d'Insertion (65). Comme l'année dernière, trois CDI ont été signés.



TYPE DE CONTRAT	NB CONTRATS CONCERNÉS	NB HEURES RÉALISÉES
CTT (Contrat Travail Temporaire)	85	23 465
CTTI (Contrat Travail Temporaire Insertion)	65	14 488
CDD (Contrat Durée Déterminée)	56	25 321
CDI (Contrat Durée Indéterminée)	3	3 733
Contrat d'apprentissage	4	1 260
Contrat de professionnalisation	2	508
CMAD (Contrat de Mise A Disposition)	24	6 322
TOTAL	239	75 097



¹SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Économique

UN PARTENARIAT INSTITUTIONNEL ET ASSOCIATIF STABLE ET ENGAGÉ

La Mission locale d'Ivry-Vitry, celle de Choisy-le-Roi, le Pôle Emploi ainsi que les PLIE restent le socle essentiel pour proposer des candidats, avec en renfort des associations de quartier : Adoma, Alteralia, Adef, Centre Social des Portes du Midi, l'Espace Départemental des Solidarités, les Maisons de quartier Monmousseau et Petit-Ivry, l'Espace les Monis, le Centre Familial de jeunes Espoir, Cap emploi, la Direction de la Jeunesse d'Ivry-sur-Seine, la Direction de la Jeunesse de Vitry-sur-Seine, ACIMA, les Apprentis d'Auteuil, le Centre Social Balzac et bien d'autres encore...

SITUATION EN SORTIE DE PARCOURS D'INSERTION EN 2019

En 2019, les sorties du dispositif ont baissé de 20%. En effet, les opérations qui ont débuté cette année sont principalement des opérations de construction. La demande en personnel en insertion provient majoritairement des sous-traitants qui multiplient des missions courtes sur un temps long. Nous pouvons toutefois souligner que les sorties positives représentent 51% des sorties.

SORTIE DU DISPOSITIF	NB DE SORTIES	%
SORTIES POSITIVES SUR EMPLOI	24	51
SORTIE CDD + 3 MOIS	10	
SORTIE CDI	8	
AUTONOMIE SUFFISANTE (INTÉRIM RÉGULIER)	3	
DÉPART EN FORMATION	1	
DÉMÉNAGEMENT	2	
SORTIES SANS SOLUTION	23	49
ABANDON, ABSENCE OU ATTITUDE INADAPTÉE	12	
RÉORIENTATION VERS LE PRESCRIPTEUR	11	
TOTAL SORTIES 2019	47	100

En 2019, l'écart se creuse entre les qualifications des personnes en insertion et les demandes des entreprises. En effet, surtout pour les sous-traitants, leurs obligations d'insertion répondent souvent à des impératifs techniques qui permettent difficilement une intégration sociale de qualité. Pour renforcer l'efficacité du programme, nous travaillons sur la possibilité, pour les grands donneurs d'ordres, de prendre en charge le plus grand nombre d'heures d'insertion afin de pouvoir embaucher une personne éloignée de l'emploi sur un temps long. Ainsi, les probabilités de sorties positives augmentent.

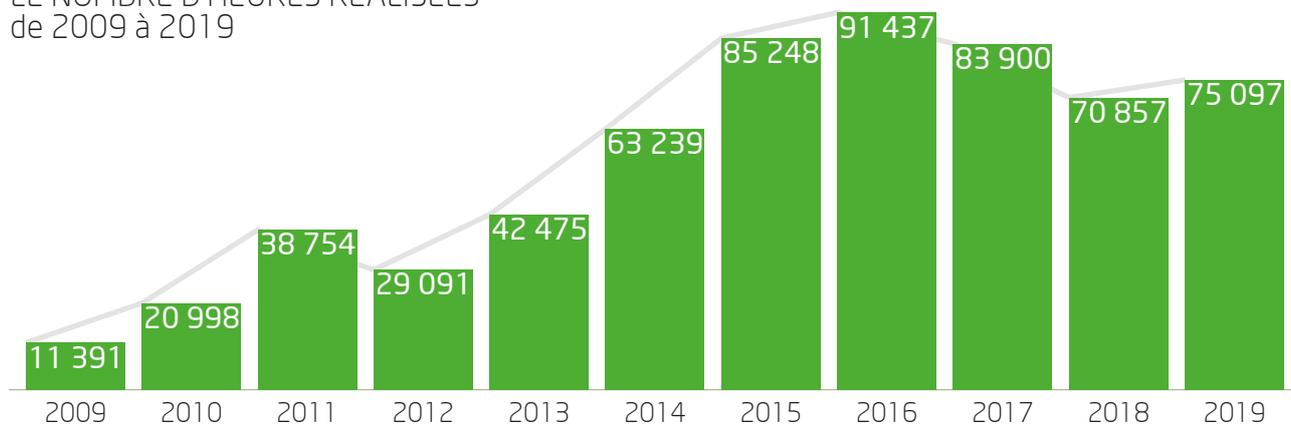




10 ANS D'ACTIVITÉ

De la création de la Cellule Emploi ANRU à Vitry-sur-Seine en 2008 à la Cellule Clause Insertion en 2013 jusqu'au SERCI en 2017 sur Ivry-sur-Seine, Vitry-sur-Seine et Choisy-le-Roi, le chemin parcouru est considérable. En 2008, 3 000 heures d'insertion étaient réalisées par an au profit de 15 personnes. Les entreprises ignoraient la notion de clauses d'insertion. Nous avons créé un service dédié de toutes pièces, avec un logiciel de suivi dès 2015, une communication numérique et un nom maintenant reconnu au-delà du territoire. Aujourd'hui, avec 75 000 heures en moyenne par an, le SERCI est le plus gros prescripteur d'heures de l'EPT12 et le deuxième du département.

LE NOMBRE D'HEURES RÉALISÉES
de 2009 à 2019





PERSPECTIVES 2020

L'ACTIVITÉ EN 2020

L'année 2020 : l'identification renforcée des liens vers tous les QPV

Comme prévu, l'année 2019 a bien vu débiter les programmes déjà signés sur la ZAC Confluences. Les programmes prévus sur le territoire de l'EPA-ORSA (Grand Paris) devraient raisonnablement débiter cette année, des retards notamment administratifs n'ayant pas permis de commencer notre accompagnement l'année dernière.

Au regard des nouvelles conventions déjà signées et celles à venir, les opérations de construction sur notre territoire vont engendrer des heures d'insertion importantes, nécessitant un accompagnement rigoureux qui sera en partie financé à l'avenir par les aménageurs eux-mêmes, garantissant ainsi au Service Clauses Insertion une activité renforcée.

Cette participation financière amène légitimement les entreprises à exiger un service plus soutenu, car elles sont plus attentives à leurs obligations. En même temps, le SERCI doit également répondre à une demande forte des pouvoirs publics de privilégier les Quartiers Prioritaires de la Ville.

C'est pour cela que nous allons privilégier les embauches par les entreprises de personnes éloignées de l'emploi sur du temps long en mutualisant les demandes, ce qui correspond de fait aux demandes d'insertion des personnes prioritaires. Notre communication auprès de nos partenaires privés, peu habitués à manier des acronymes, sera renforcée pour les sensibiliser, par exemple, à la priorité donnée aux habitants des QPV.

Cependant, l'objectif des 100 000 heures à atteindre, avec un accueil et un accompagnement personnalisés de toutes les personnes fragiles jusqu'à l'obtention de leur autonomie professionnelle durable, reste le même.

Ainsi, le SERCI a toujours comme ambition de demeurer une référence de performance et de rigueur auprès de tous les acteurs concernés pour faire face aux nombreux défis qui nous attendent dans les années à venir.

L'équipe du SERVICE CLAUSES INSERTION

➤ SERCI : 8 place de l'Église
94200 Ivry-sur-Seine
Tél. 01 46 82 57 68

www.serci.fr



SERCI
Service Clauses Insertion